

fondation

**PROXY**

la fondation  
suisse pour les  
proches-aidants

Numéro 4

LE MAGAZINE DES  
PROCHES AIDANTS  
HIVER 2016

proximités



- p. 2 Edito et Vœux**
- p. 3 Les Seniors vaudois**
- p.10 Nouvelle antenne: Nyon-Terre Sainte**
- p.10 Nouvelle Coordinatrice : Lausanne et l'Ouest**
- p.11 Proches d'ici et d'ailleurs: la Suède**
- p.15 Charte du Proche aidant (suite)**
- p.16 Pro-xÿ près de chez vous**

# Le rituel des vœux : entre espérance et foi

Amusant phénomène que celui des vœux, impulsion généreuse

de la pensée qui accompagne le nouveau, le renouveau en ce qu'il a d'initial. Le monde entier se réjouit du changement d'année, festoie, et l'on exprime, à l'occasion, le meilleur pour ceux qu'on aime. Ce meilleur, c'est tout le possible, contenu en germe dans le potentiel de l'an (ou de ce) qui commence. Les vœux demandent de la sincérité.

Pour prendre valeur et sens ils se formulent au début d'une période nouvelle. Ainsi en va-t-il pour les anniversaires. Au Japon, par exemple, il existe les vœux de la nouvelle lune qui sont censés apporter énormément de bienfaits. À condition de respecter non seulement l'usage pour rédiger lesdits vœux, mais surtout la meilleure période pour le faire.

Les vœux écrits ou préparés avant l'heure exacte ne sont pas valables. La rédaction doit être effectuée sous l'influence de la nouvelle lune pour bénéficier de son énergie. Idéalement dans les 8 heures qui suivent mais au maximum dans les 2 jours. L'idée sous-jacente et universelle des vœux est la quête de la félicité.

C'est pourquoi j'ai choisi de m'associer à Jacques Brel qui, le 1<sup>er</sup> janvier de 1968, formulait sur les ondes, des vœux prémonitoires, devenus historiques, au seuil d'une année qui allait changer le monde : « Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. Je vous souhaitez d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Je vous souhaitez des passions, je vous souhaitez des silences. Je vous souhaitez des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants. Je vous souhaitez de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir. Je vous souhaitez de résister à l'enlisement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque. Je vous souhaitez enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Je vous souhaitez surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable ».



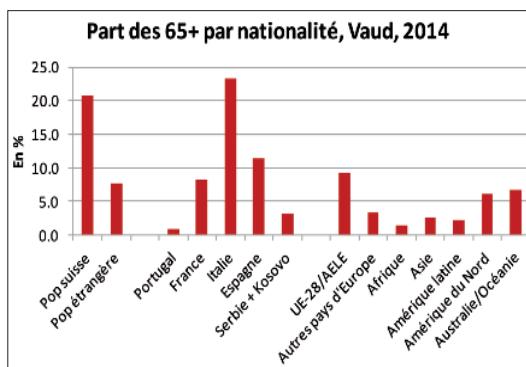
Hervé Hoffmann  
Directeur

# Les Seniors vaudois

Ce n'est un secret pour personne, la population occidentale vit de plus en plus longtemps et les enjeux démographiques deviennent un élément à prendre en compte dans bien des secteurs : politiques, sanitaires, économiques, commerciaux, etc. Dans le Canton de Vaud, 1 personne sur 6 a plus de 65 ans. Les Seniors ont remplacé « le troisième âge » dont plus personne ne parle. Qui sont-ils ? Que font-ils ? Comment vivent-ils ? La pyramide des âges s'inverse dans la plupart des pays occidentaux. L'ampleur est même planétaire. La baisse continue de la natalité provoque par voie de conséquence un accroissement sérieux, voire problématique à bien des égards, de la population des personnes âgées. Les progrès de la médecine et des sciences permettent de surcroît un allongement de la durée de la vie. Certes, en meilleures santé et conditions, mais.... Cette tendance observée depuis plusieurs années devrait se poursuivre. En 2013, les statistiques établissent que l'espérance de vie à la naissance était de 85 ans pour les femmes et de 80 ans pour les hommes dans le Canton de Vaud, alors qu'en 1970 elle était respectivement de 76 et 70 ans.

Le Canton compte 121'400 personnes

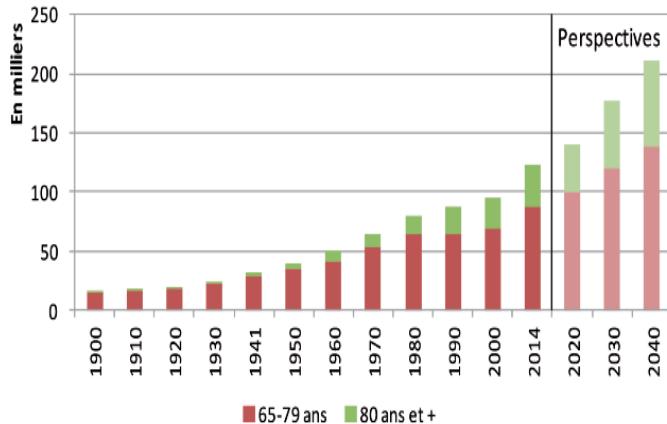
âgées de 65 ans et plus, soit 16% de sa population et 7 fois plus qu'un siècle auparavant. Le phénomène de hausse est encore plus net pour les personnes très âgées (80 ans et plus) puisqu'on observe qu'entre 1900 et 2013, leur nombre s'est multiplié par 22 (de 1'600 individus en 1900, à 35'000 en 2013), représentant ainsi 29% de l'ensemble des séniors. A titre



d'anecdote documentaire, le Canton de Vaud compte au moins de 200 centenaires (dont 80% sont des femmes).

De leur côté les jeunes sont de moins en moins nombreux dans le canton, suivant une courbe désespérément durable depuis 1900 où ils représentaient 40% de la population, accusant une sérieuse baisse à 28% en 1950, pour n'atteindre plus que 22% en 2013.

## Population résidante âgée de 65 ans et plus, Vaud



### La jeunesse est étrangère

Les démographes observent que la population étrangère vieillit relativement peu en Suisse où le vieillissement global est tempéré par une immigration dont les principaux motifs sont le regroupement familial, le travail et la formation. Ces populations (dont 9 personnes sur 10 ont moins de 60 ans) étant en âge de travailler et d'avoir des enfants, renforcent les classes d'âges des moins de 65 ans. Les seniors suisses sont environ 5 fois plus nombreux que les seniors étrangers et les 80 ans et plus, 7 fois plus nombreux.

En Suisse, la moyenne des seniors se situe à 18% et celle des jeunes de moins de 20 ans à 20%.

Il est à noter que lorsque les étrangers obtiennent la naturalisation et demeurent dans le pays, ils sortent des chiffres des personnes étrangères et sont comptées comme suisses. D'autre

### Perspectives

part, bien des personnes venues travailler en Suisse pendant de nombreuses années, retournent dans leur pays d'origine au moment de la retraite. Le solde migratoire apparaît négatif pour les sexagénaires étrangers alors qu'il est positif pour les autres classes d'âge. Cela dit, force est de constater que la population étrangère est également sujette au vieillissement. Les étrangers âgés dans le canton sont 18'600 aujourd'hui (contre 6'400 en 1980), avec des différences nettes selon les provenances (Italie, France,...).

### Travail et formation

Il fut un temps où l'âge de la retraite signifiait la cessation de toute activité, en récompense de l'investissement professionnel d'une vie durant. Aujourd'hui, il en va tout autrement. Les retraités ont tendance à poursuivre une activité professionnelle. C'était le cas d'au moins 7'000 seniors en 2012, représentant un taux d'activité de 13% chez les 65-69 ans, et 7% chez les 70-74 ans.

Ceci peut s'expliquer de plusieurs manières dont l'une est la nécessité économique. Les revenus insuffisants (AVS

et 2èmes piliers) ne permettent pas d'assurer un confort économique tant au quotidien que sur la durée.

Une autre explication tient aux indépendants ou créateurs d'entreprises (familiales) qui restent engagés dans les affaires jusqu'à ce qu'une transmission de l'entreprise, ou de l'activité, soit faite de manière satisfaisante.

Les baby-boomers qui arrivent à la retraite aujourd'hui ont généralement des ressources et des moyens plus importants que leurs ainés. Ils disposent de meilleurs revenus et d'un 2<sup>ème</sup> pilier, et vivent en meilleure santé, et plus longtemps. La force vitale des nouveaux retraités, leur curiosité et leurs moyens les positionnent comme segment de marché très intéressant pour bien des services. Et de ce fait, ils profitent de l'offre florissante pour prendre des cours, se former aux nouvelles technologies, indispensables à la vie quotidienne de base, voyager, apprendre, fréquenter les séminaires et cours de toutes sortes.

## **Seuls ou en couple ?**

Les seniors vivent-ils seuls ou pas ? Cet aspect des conditions de vie, et la taille du ménage, est à prendre en considération. La plupart des personnes âgées



Photo H

ne vivent pas seules, mais dans des ménages d'au moins 2 personnes (63%). Les hommes âgés vivent généralement en couple (61% des plus de 80 ans). Les femmes qui survivent souvent à leur conjoint du fait d'une espérance de vie plus longue conjuguée au fait qu'elles sont souvent plus jeunes, ne sont plus que 26% à vivre en couple dès qu'elles ont plus de 80 ans. La vie en couple favorise et permet, la plupart du temps, le maintien à domicile. Les femmes constituent la grande majorité de la population des EMS. Dans la population atteinte par les grands âges, une femme sur deux vit seule, alors que la proportion chez les hommes est de 1 sur 4. Celles-ci vivent plus fréquemment en ménage dit collectif (EMS).

## Où vieillit-on dans le canton?

Partout, évidemment. Mais lorsqu'on s'intéresse aux différences géographiques, on observe que la situation est très différente entre les régions les plus excentrées et l'arc lémanique. La Vallée de Joux et le Pays-d'Enhaut sont les régions où l'on compte le plus de seniors avec une proportion allant presque jusqu'au quart (respective-

La ville de Lausanne compte plus de 20% de jeunes et 16% de personnes de plus de 65 ans. Les villes sont attractives, et pour les jeunes et pour leurs aînés. Concernant ces derniers, ils habitent en ville soit parce que les infrastructures et possibilités sociales, culturelles, etc. offertes sont plus riches et diverses, soit parce qu'ils ont toujours vécu là, ou parce qu'ils y sont revenus pour des raisons pratiques, de sécurité, et d'accès aux soins.

## **10 faits sur le vieillissement et la santé**

### **I - La population mondiale vieillit rapidement.**

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus passera de 900 millions à 2 milliards entre 2015 et 2050 (de 12% à 22% de la population mondiale). Le vieillissement de la population est plus rapide qu'auparavant. Par exemple, alors que la France a eu presque 150 ans pour s'adapter à l'augmentation de la part des 60 ans et plus dans la population (laquelle est passée de 10% à 20% sur cette période), le Brésil, la Chine et l'Inde n'auront qu'un peu plus de 20 ans pour le faire.



ment 22% et 24%). Ces zones périphériques comptent les plus faibles proportions de jeunes. C'est le contraire dans le Gros-de-Vaud et le district de Nyon : la population jeune y est bien plus forte d'une part du fait de la croissance démographique étrangère et l'attrait économique de ces régions. Mais l'immigration est également interne en ce sens que nombre d'habitants viennent de Genève vers Nyon et de Lausanne (vers Nyon et le Gros-de-Vaud).



## 2 - On ne peut pas affirmer que les personnes âgées sont aujourd’hui en meilleure santé que leurs parents.

La proportion de personnes âgées qui, dans les pays à revenu élevé, ont besoin de l'aide d'un tiers pour accomplir les activités courantes comme manger et se laver a sans doute légèrement décliné au cours des 30 dernières années. Mais la prévalence des limitations fonctionnelles moins sévères est restée assez stable.

## 3 - À un âge avancé, les affections les plus courantes sont les maladies non transmissibles.

La charge de morbidité supportée par les personnes âgées est plus élevée dans les pays à revenu faible ou intermédiaire que dans le monde riche. Partout dans le monde, ce sont les cardiopathies, les accidents vasculaires cérébraux et les maladies pulmonaires chroniques qui causent le plus de décès dans cette tranche d'âge. Les

principales causes de handicap sont les déficiences sensorielles\*, les lombalgies et cervicalgies, la broncho-pneumopathie chronique obstructive\*, les troubles dépressifs, les chutes, le diabète, la démence et l'arthrose.

## 4 - S'agissant de la santé, il n'y a pas de personne âgée «type».

Le vieillissement biologique n'a que peu de rapport avec l'âge effectif en années. Certains possèdent, à 80 ans, des capacités physiques et mentales comparables à nombre de personnes de 20 ans. D'autres les voient décliner alors qu'ils sont bien plus jeunes.

## 5 - L'état de santé à un âge avancé n'est pas le fruit du hasard.

Certaines différences dans l'état de santé des personnes âgées s'expliquent par le patrimoine génétique, mais la plupart sont dues aux environnements physiques et sociaux et à l'in-

fluence que ceux-ci exercent sur les possibilités offertes aux aînés et sur le comportement de ces derniers en matière de santé. Fait important, ces facteurs commencent à influencer le vieillissement ultérieur dès l'enfance. C'est ainsi qu'une personne âgée issue d'un milieu défavorisé risque davantage d'avoir des problèmes de santé et a moins de chance d'avoir accès aux services et aux soins dont elle a besoin.

## **6 - L'âgisme est sans doute aujourd'hui plus répandu encore que le sexismme ou le racisme.**

L'âgisme, c'est-à-dire la discrimination en fonction de l'âge, a de graves conséquences sur les personnes âgées et la société au sens large. L'âgisme peut prendre de nombreuses formes: comportements fondés sur des préjugés, pratiques discriminatoires, ou politiques tendant à perpétuer les croyances de ce type. Il peut entraver l'élaboration de politiques adaptées et saper la qualité des soins de santé et des services sociaux destinés aux personnes âgées.

## **7 - Pour mener une action de santé publique globale, il faudra revoir complètement notre manière de penser le vieillissement et la santé.**

La santé à un âge avancé ne devrait pas être définie comme l'absence de maladie. Chaque personne âgée doit prétendre au vieillissement en bonne santé, c'est-à-dire au processus permettant aux aînés de continuer de faire ce qui est important pour eux. Alors que l'on estime souvent que les dépenses de santé et sociales en faveur des personnes âgées sont un coût pour la société, il faut plutôt les voir comme des investissements qui permettent de saisir des possibilités et donnent aux personnes âgées la possibilité de continuer d'apporter les nombreuses contributions positives qui sont les leurs.

## **8 - Il faut recentrer les systèmes de santé sur les besoins des personnes âgées.**

La plupart des systèmes de santé à travers le monde sont mal préparés à la prise en charge des besoins des personnes âgées, qui souffrent souvent de plusieurs affections ou syndromes gériatriques chroniques. Les systèmes doivent être en mesure de prodiguer des soins intégrés et centrés sur la personne âgée, et s'attacher à préserver les capacités des gens à mesure qu'ils prennent de l'âge.

## 9 - Au XXI<sup>ème</sup> siècle, tous les pays doivent être dotés d'un système intégré de soins de longue durée.

Dans certains pays, cela suppose de bâtir un système à partir de presque rien. Dans d'autres, il faut repenser les soins de longue durée et passer d'un filet de sécurité de base pour les plus vulnérables à un système plus large qui maximise les capacités fonctionnelles des aînés et préserve leur autonomie et leur dignité.

D'ici 2050, le nombre de personnes âgées qui ont besoin d'une assistance pour les activités quotidiennes devrait quadrupler dans les pays en développement.



## 10 - Tous les niveaux et secteurs gouvernementaux contribuent au vieillissement en bonne santé.

Les mesures intersectorielles peuvent consister, par exemple, à mettre en place des politiques et des programmes élargissant les possibilités en matière de logement, à promouvoir la diversité des âges au travail et à protéger les personnes âgées contre la pauvreté au moyen de régimes de protection sociale.

Pour avancer dans le domaine du vieillissement en bonne santé, il faudra également bien mieux comprendre les problèmes et tendances liés à l'âge. ■ HH

Remerciements à :

Lena Pasche,  
Statistique Vaud.

Sources des données :

- « Numerus - Courrier Statistique » octobre 2014, StatCD, OFS, STATPOP.
- OMS

\* (en particulier dans les pays à revenu faible et dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure)

## Nouvelle antenne : Nyon-Terre Sainte

**Ouverte le 1<sup>er</sup> novembre, mais effectivement opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'antenne de Nyon - Terre Sainte achève notre couverture du canton de Vaud.** Toute la population vaudoise a désormais accès aux prestations de Pro-xy. La création de l'antenne de ce district (qui compte à peine moins de 100'000 habitants) se voit confier à Elvira Rölli, personnalité



connue de la région pour être extrêmement active et engagée, tant socialement que politiquement. Sa longue expérience pratique de proche aidante, et des proches aidants, du terrain du monde social en général, à laquelle s'ajoute un parcours professionnel « classique » convaincant, en fait une coordinatrice rassembleuse capable de gérer équipes et dossiers complexes.

Elle a déjà constitué son équipe de départ avec laquelle elle va ouvrir ce grand chantier prometteur. Nous sommes heureux de lui confier l'ample mission de création de ce projet régional et de lui souhaiter une chaleureuse bienvenue. ■

## Nouvelle Coordinatrice : Lausanne et l'Ouest

**Les antennes de Lausanne et de l'Ouest lausannois voient leur destinée changer de mains.** Arrivée le 1<sup>er</sup> décembre, nous avons trouvé en Marie Facen, une personnalité rayonnante, entreprenante et organisée, au bénéfice d'une solide expérience du milieu médical, des soins à domicile, et de la gestion d'équipe, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Elle prend en charge deux antennes représentant une cinquantaine de situations avec une équipe de 17 personnes pour Lausanne et une de 12 pour l'Ouest lausannois.

Heureux de sa présence, nous lui souhaitons la plus sincère et cordiale bienvenue, et nous réjouissons de la dynamique qu'elle insuffle déjà dans la région.

Claire Padrun, coordinatrice de la première heure de Lausanne puis de ces deux antennes du grand Lausanne, qui en a assuré le lancement, nous a quittés pour d'autres horizons. Pro-xy lui exprime ici sa gratitude. ■



Photo H.H.

# Fermeture : La Côte

**C'était ainsi prévu.** La création de la nouvelle antenne de Nyon - Terre Sainte appelait la fermeture de la petite antenne de La Côte, laquelle était, en quelque sorte, une extension territoriale de celle de Morges Cossigny vers l'ouest du canton, sans toutefois pouvoir y intervenir suffisamment loin, respectant ainsi notre principe de proximité.

La Direction et le Conseil de fondation remercient les coordinatrices et équipiers de ces deux antennes qui ont souvent été appelés loin de leur périmètre d'intervention pour assurer des présences là où il y avait un besoin.

Une partie de l'équipe existante retourne à l'antenne de Morges Cossigny, l'autre partie étant intégrée dans la nouvelle antenne de Nyon - Terre Sainte qui absorbe une grande partie du territoire de l'antenne de la Côte, laquelle a été officiellement fermée au

31 décembre 2015. ■

# Proches d'ici et d'ailleurs: la Suède

En Suède comme ailleurs, le proche aidant se définit comme une personne se référant à la famille, à des amis proches, des voisins ou autre personne importante qui procure une variété de soutiens, émotionnels et pratiques, de support quotidien aux personnes qui souffrent de dépendance, voire d'une maladie de longue durée ou d'invalidité. Ce rôle est généralement non rémunéré et effectué sur une base volontaire. La Suède (9,6 millions d'habitants) a recensé environ une personne sur cinq (environ 1,3 million - en 2012) de plus de 18 ans qui procure de l'aide, des soins, de la présence ou du soutien à quelqu'un. Parmi ces personnes, 900'000 se trouvent en situation professionnelle active, en emploi rémunéré. Si l'on observe que la compassion et le sens de l'entraide sont communs à tous les groupes d'âge, celui où ils s'expriment le plus est celui des 45-65 ans.

Les proches aidants entre 30-44 ans sont principalement plus enclins à apporter leur soutien aux enfants alors que les proches aidants âgés de 45 à 65 s'occupent plus généralement, et principalement, de parents âgés. Les aidants de plus de 65 ans se consacrent, eux, principalement à leur conjoint ou partenaire.

Globalement, on ne relève pas de différences importantes entre les sexes des auteurs d'actes d'entraide ni en temps ni en fréquence. Le soutien qu'apportent les femmes relève le plus souvent de la supervision des situations en fournissant, ou en organisant, les présences et relais, répondant aux besoins de la personne, tandis que l'aide fournie par les hommes a un caractère plus pratique ; et leur soutien est souvent plus financier.

### ***Santé, la qualité de vie et de travail***

Plus l'engagement auprès du bénéficiaire est important, plus la vie professionnelle et la qualité de vie sont affectés. Les femmes l'éprouvent dans une mesure d'autant plus grande que la prestation de soins qu'elles apportent bénévolement affecte négativement leur qualité de vie. Il est évident que l'employabilité dans les emplois salariés, ou l'accès aux études, lesquelles demandent souvent beaucoup de temps, est pénalisée par ce rôle de proche aidant, en particulier dans le groupe d'âge des 30-44 ans. Comme partout ailleurs, les femmes suédoises sont plus touchées que les hommes. Sur les 900'000 proches aidants qui travaillent, 100'000 ont dû diminuer

leurs heures de travail rémunéré, ou quitter leur emploi, en raison du temps que consomme le rôle d'aidant et le caractère jugé prioritaire de ce rôle.

D'autre part, la plupart des aidants déclarent qu'ils se sentent bien, et que cette fonction d'aidant est gratifiante. La qualité de vie des proches aidants se trouve renforcée dès lors qu'ils savent que la santé de la personne dont ils s'occupent ira en s'améliorant et que les prestations fournies le sont par une personne en qui le bénéficiaire a une totale confiance.

### ***Les préférences des proches aidants***

Beaucoup de gens ne se voient pas investis d'un rôle proprement dit, et parfois il leur faut du temps pour réaliser que c'est le cas et prendre conscience de l'enjeu. Les proches aidants suédois qui les expriment, ont des besoins en relève qui peuvent varier au cours du temps et c'est pourquoi ils estiment qu'il est important d'adapter et d'individualiser le type de relève à apporter au proche aidant. Une première étape pourrait consister à aider ces aidants à être conscients de la valeur sociale de leur situation et les informer non seulement sur leur rôle, mais égale-

ment sur les soutiens qu'ils peuvent eux-mêmes recevoir des municipalités, des organismes ou des communautés locales afin de mieux faire face à leur vie quotidienne. Les proches aidants eux-mêmes demandent généralement information, formation et soutien. Ils manifestent l'envie d'aug-

qu'un encadrement pratique pour accomplir leur « mission ». En outre, ils recherchent toutes adaptations appropriées à l'environnement domestique afin de faciliter la vie quotidienne. Au surplus, l'écoute et le soutien émotionnel comme la possibilité de se confier à une personne de confiance et empathique est tout aussi important pour les aidants suédois.

### ***Les proches sont des experts***

Les suédois comme la plupart des autres admettent que les proches aidants expérimentés savent souvent mieux que personne, et que le personnel soignant professionnel, quoi faire et quels sont leurs besoins en ce qui concerne leurs propre situation, rôle et types de soutien. Cependant, la majorité d'entre eux connaît et comprend l'essentiel des besoins de la personne aidée. La plupart du temps, les aidants proches peuvent fournir des informations utiles aux professionnels de la santé et des services sociaux ; et il est donc devenu important pour les praticiens de coopérer avec la famille pour être en mesure de donner les meilleurs soins possibles.

Ces considérations nordiques rejoignant de très près la réalité que nous connaissons en Suisse, la probléma-



menter leurs connaissances sur les différentes maladies et traitements du bénéficiaire. Pour ceux qui fournissent des soins personnels (de type plus médical), les proches aidants demandent souvent à recevoir une formation de type professionnel afin de mieux s'outiller pour effectuer les actes de soins infirmiers. Ils s'intéressent également aux types d'aide et de soutien qui sont disponibles pour eux et comment les obtenir. Les aidants fournissant des soins sur une base régulière ont souvent besoin de relève ainsi

tique qui intéresse la Suède concerne le traitement et l'anticipation des nouvelles données démographiques. Comment gérer les soins et les proches aidants dans un contexte de changement démographique qui domine de plus en plus la politique sociale, la recherche scientifique et la réalité pratique. Co-organisée par le Centre de Compétences suédois d'Aide à la Famille, la 6<sup>ème</sup> Conférence internationale des soignants qui a eu lieu en septembre 2015 à Göteborg, en Suède, a permis la confrontation des proches aidants suédois et britanniques dans le but de lancer un défi international et de jeter un regard neuf sur un problème durable. L'entraide et la compassion sont l'affaire de tous!

Compte tenu du nombre de personnes assurant un rôle de proche aidant dans ce pays, une des problématiques principales concerne les aménagements à mettre en place et la possibilité de combiner vie professionnelle et privée : comment aider les gens à gérer leur travail sans s'apauvrir, en continuant à assurer leur rôle de proche aidant, l'enjeu politique et social étant, dans la durée, de contribuer à la durabilité économique et sociale en maintenant un haut stan-

dard de qualité de vie. On retrouve là le type de préoccupation qui place les pays scandinaves en tête du classement de l'avancée sociale.

Autre enjeu, comment partager les coûts des soins entre l'individu bénéficiaire, la famille, la communauté et l'État ? Comment assurer qu'il y ait un marché dynamique pour l'entraide assurée par les proches aidants ?

Par ailleurs, le rôle des nouvelles technologies et leur utilisation dans le soutien aux proches aidants afin qu'elles contribuent à transformer, en l'améliorant, la vie des personnes et des familles dans une dynamique économique de croissance fait partie de la vision durable incluse dans les préoccupations. L'idée étant d'anticiper et développer des solutions d'avenir pour la société.

Enfin, plus général cette fois, l'enjeu pour la Suède est de rester une société et une économie moderne et avancée. Comment va-t-elle orienter et gérer sa politique de santé dans un contexte de changement démographique et de vieillissement, mais également du fait de populations plus mobiles ? ■

*Hervé Hoffmann*

# Charte du Proche aidant

**La Charte européenne de l'aidant familial se place en référence aux grands textes internationaux, rédigés sous les auspices des Nations Unies, du Conseil de l'Europe, de l'Union européenne et du Forum européen des personnes handicapées, et ayant directement trait à la vie, à la dignité aux droits et à la pleine citoyenneté des personnes handicapées et de leurs familles.**

Au-delà du handicap, elle rencontre les besoins des aidants familiaux quelle que soit la cause de la dépendance de la personne aidée (âge, maladie, accident...).

Cette Charte a pour objet non seulement de reconnaître des droits à ces proches aidants mais également de leur donner une visibilité sociale dans cette aide qu'ils accordent souvent au détriment de leur vie personnelle, familiale et/ou professionnelle.

La finalité de la Charte est d'obtenir que les aidants familiaux soient à égalité de droits et de chance au même titre que n'importe quel citoyen.

Suite des articles publiés dans le précédent numéro de Proximités.

## 3 - Solidarité nationale

Le choix par la personne en situation de handicap et/ou de dépendance d'un aidant non professionnel et la solidarité intrafamiliale n'exonèrent en aucun cas les autorités publiques nationales et locales de leur obligation de solidarité à l'égard de la personne aidée et de l'aidant. Cette solidarité doit se traduire par une reconnaissance sociale officielle, assortie des droits sociaux et de tous types de soutiens. L'aide apportée pourrait en outre faire l'objet d'une reconnaissance financière légale.

## 4 - Solidarité familiale

Les familles sont, en règle générale, un lieu privilégié d'épanouissement des personnes en situation de handicap et/ou de dépendance. La solidarité familiale doit se développer en complémentarité et en bonne harmonie avec la solidarité nationale.

**Suite de cet article  
dans les prochains Numéros**

# Antennes Pro-XY près de chez vous

## ■ Broye

Christine Pages  
cpages@pro-xy.ch  
079 108 32 04

## ■ Chablais

Danielle Nicolier  
dnicolier@pro-xy.ch  
079 731 96 47

## Rachèle Bonvin

rbonvin@pro-xy.ch  
079 104 94 59

## ■ Gros-de-Vaud

Helen Strautmann-McCourt  
hstrautmann@pro-xy.ch  
076 559 65 65

## Laurence Thueler

lthueler@pro-xy.ch  
079 963 51 83

## ■ Jura-Nord vaudois

Gioia Christen  
gchristen@pro-xy.ch  
079 950 12 38

## ■ Nyon-Terre Sainte

Elvira Rölli  
erolli@pro-xy.ch  
079 858 52 51

## ■ Lausanne

Marie Facen  
mfacen@pro-xy.ch  
079 419 67 95

## ■ Lavaux-Oron

Anita Daout  
adaout@pro-xy.ch  
079 590 61 30

## ■ Morges Cossonay

Ginette Moinat  
gmoinat@pro-xy.ch  
079 211 75 63

## ■ Ouest lausannois

Marie Facen  
mfacen@pro-xy.ch  
079 108 31 40

## ■ Pays-d'Enhaut

Corinne Vuadens  
cvuadens@pro-xy.ch  
079 764 02 60

## ■ Riviera

Dominique Pittet  
dpittet@pro-xy.ch  
079 739 57 83

